

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 15 NOVEMBRE 2017**

*Affiché en vertu de l'article L2121-10  
du Code Général des Collectivités Territoriales*

➤ **Procès-verbal du conseil municipal du 04 octobre 2017**

Vote : unanimité

En l'absence de modification, le conseil municipal a approuvé le procès-verbal du conseil municipal du 04 octobre 2017.

➤ **Compte-rendu des décisions prises en vertu de la délégation du conseil municipal**

« Information »

Le conseil municipal prend acte des décisions prises entre le 04 octobre 2017 et le 15 novembre 2017.

**1) Conseil – Commissions municipales permanentes et des représentations aux organismes extérieurs – Modification des membres**

Vote : 20 voix pour et 13 voix contre

Le conseil municipal prend acte que le tableau des commissions municipales permanentes reste inchangé, et désigne les nouveaux représentants aux conseils d'administration du collège et des lycées de GUEBWILLER. Il valide le nouveau tableau des délégués du conseil municipal aux organismes extérieurs.

**2) Direction Générale – Convention pluriannuelle 2017-2020 visant l'organisation du projet de recherche interventionnelle « Printemps »**

Vote : unanimité

Le conseil municipal autorise M. le Maire ou son représentant à signer la présente convention ainsi que ses éventuels avenants.

**3) Direction Générale – Subvention attribuée au Comité des Jumelages de la Ville de GUEBWILLER**

Vote : unanimité

Le conseil municipal attribue une subvention de 1 000 € au Comité des jumelages de la Ville de GUEBWILLER pour l'année 2017 et autorise M. le Maire à procéder à son versement.

**4) Intercommunalité – CCRG - Fonds de concours pour la réalisation d'une piste cyclable**

Vote : unanimité

Le conseil municipal décide, conformément aux dispositions ouvertes par l'article L.5215-26 du code général des collectivités territoriales, le versement d'un fonds de concours de 27 082 € à la communauté de communes de la région de GUEBWILLER pour la réalisation d'une piste cyclable reliant la rue de la piscine à la piste cyclable côté ISSENHEIM et autorise M. le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**5) CALEO – Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable 2016**

« Information »

Le conseil municipal prend acte du rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable – exercice 2016.

**6) Finances – Débat d'Orientations Budgétaires 2018**

« Information »

Le conseil municipal a débattu des orientations budgétaires présentées.

**7) Foncier – Vente E.P.F. d'Alsace / M. KUENTZ – Prise en charge de la taxe foncière**

Vote : unanimité

Le conseil municipal valide le principe de cette prise en charge de la taxe foncière au prorata correspondant : 30 678,58 € HT + 6 135,72 € de TVA, soit 36 814,30 € TTC et impute la dépense correspondante au chapitre 011 «charges à caractère général » du budget principal 2017.

**8) Foncier – Cession de six pavillons rue Sambre et Meuse par HHA**

Vote : unanimité

Le conseil municipal donne un avis favorable à la demande de cession sollicitée par Habitats de Haute Alsace.

**9) Travaux – Hugstein – Convention délégation maîtrise d’ouvrage**

Vote : unanimité

Le conseil municipal approuve la modification suivante de la convention approuvée le 8 février 2017 :

- remplacement du second aliéna de l'article 2

« la présente convention concerne uniquement les travaux relevant de l'urgence n°1 »

- par la disposition suivante :

« la présente convention concerne uniquement les travaux relevant de la phase de cristallisation (sauvegarde et confortation des ruines) »

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer la convention modifiée. Il autorise M. le Maire ou son représentant à signer la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée, ci-annexée, ainsi que ses éventuels avenants.

**10) Personnel municipal – Recrutement de vacataires**

Vote : unanimité

Le conseil municipal autorise M. le Maire à recruter des vacataires pour effectuer les missions listées ci-dessous et de les rémunérer suivant le tarif indiqué,

Vacation	Tarif
Assistance à la mise en place d'un spectacle, d'un évènement, d'une animation,	40 €/demi-journée
Conduite d'un spectacle, d'un évènement, d'une animation,	50€/ demi-journée
Mise en œuvre des dispositifs techniques nécessaires à la sécurité d'un spectacle, d'un évènement, d'une animation,	1 <sup>er</sup> échelon de l'échelle 3
Service en salle,	1 <sup>er</sup> échelon de l'échelle 3
Encartage et distribution de publication municipale,	1 <sup>er</sup> échelon de l'échelle 3
Remise en état de locaux (rangement, entretien)	1 <sup>er</sup> échelon de l'échelle 3
Surveillance des abords des écoles	15€ par jour

Le conseil municipal inscrit les crédits nécessaires au budget et donne tout pouvoir à M. le Maire ou son représentant pour signer les documents et actes afférents à cette décision.

**11) Scolaire – Attribution de subventions aux écoles organisant des classes de découverte avec nuitées**

Vote : unanimité

Le conseil municipal décide l'attribution d'une subvention à l'Institution Champagnat pour un montant de 156,00 € et autorise M. le Maire ou son représentant de procéder à son versement.

**12) Sport – Règlement intérieur des salles et des équipements sportifs**

Vote : unanimité

Le conseil municipal adopte le règlement intérieur des équipements sportifs dont le projet est joint à la délibération.

**13) Sport – Attribution de subventions aux associations sportives et de loisirs**

Vote : unanimité

Le conseil municipal décide d'attribuer les subventions aux associations sportives et de loisirs, conformément au tableau présenté pour un montant total de 5 000,00 € et autorise M. le Maire ou son représentant à procéder à leurs versements.

**14) Sport – Subvention attribuée à la section de Gymnastique Rythmique**

Vote : unanimité

Le conseil municipal attribue à la Section de Gymnastique une subvention d'un montant de 600 € dans le cadre du soutien au club organisant une manifestation et autorise M. le Maire ou son représentant de procéder à son versement.

## DIVERS

### Groupe « Priorité GUEBWILLER ! »

- Quels sont les coûts respectifs des grands travaux effectués depuis le début du mandat :
  - rue de la République, de l'Église St-Léger à l'Église Notre-Dame
  - parking St-Léger
  - rue de la Marne
  - rue de la Monnaie
  - place de l'Hôtel de Ville
- Bilan service culturel unique

### Groupe « Réussir GUEBWILLER »

- Augmentation des produits locaux et biologiques dans la restauration scolaire
- La cause du bien-être animal et plus particulièrement la présence d'animaux dans les cirques



Affiché le 20/11/2017  
Retiré le :

Le Maire :

Francis KLEITZ  
Conseiller Regional